

Rapport de commissariat aux comptes – Exercice 2008

Noureddine BELHIMER
Noureddine BOUGUEHAM
Commissaires aux comptes

Messieurs les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire

Objet : Rapport de certification des comptes de l'exercice clos au 31/12/2008

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de certification.

Nous avons procédé à l'examen des comptes de la banque **ALGERIA GULF BANK** concernant l'exercice clos le 31.12.2008.

Les comptes de la Banque ont été arrêtés par le conseil d'Administration avec un total du bilan de 27 500 183 457,09 DA et un résultat bénéficiaire de 1 078 467 691,93DA.

Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondage les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Dans le cadre de nos travaux de contrôle, nous avons effectué les vérifications d'audit que nous avons jugées nécessaires pour l'accomplissement des normes de la profession et l'expression de notre opinion.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies selon les règles de la profession, nous estimons être en mesure de certifier que les comptes annuels apparaissant au bilan, ses annexes et au tableau des comptes de résultats sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation patrimoniale de votre banque au 31/12/2008.

Cabinet Noureddine BOUGUEHAM
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cité El-Vahid Bp. 10 N°27
BOUZAREAH - ALGER

Noureddine BELHIMER
ALFESCA
Alger, le 25 Mai 2009
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes